

tholiques pour le progrès de la science » dans toutes ses branches. L'association aura à Rome son siège central.

II. Constitution. — Peuvent faire partie de la Société tous ceux qui sont disposés à favoriser le développement et la diffusion de la science, en y contribuant :

- a) Par leur propre activité scientifique (membres effectifs) ;
- b) Par une contribution pécuniaire annuelle (membres bien-faiteurs) ;
- c) Ou par des concours financiers extraordinaires comme capitaux, legs, fondations, etc. (membres méritants).

La Société pourra choisir des membres honoraires parmi les sommités scientifiques sans distinction d'école.

III. Fonctions de la Société. — Avec les cotisations et les dons des associés et tous les autres moyens pécuniaires dont pourra disposer la Société, celle-ci constituera un *fonds international* destiné à encourager les études catholiques, de la façon suivante :

a) Elle fondera un *secrétariat général*, qui se tiendra en correspondance avec tous les inscrits des différentes nations, et facilitera les relations scientifiques entre eux et avec les Bibliothèques, Musées, Instituts de recherches positives, et centres scientifiques de tous les pays ; il en recueillera les publications et les fera connaître, principalement par le moyen d'un *Bulletin international* des œuvres et des écrits les plus importants ;

b) Dans une mesure proportionnée à ses ressources, elle fournira aux jeunes docteurs (d'après des critères à déterminer) des *subsides de perfectionnement* pour l'obtention, dans les différentes universités et écoles supérieures, de l'agrégation, de diplômes d'enseignement spécial, ou pour la préparation d'œuvres originales commencées après accord avec la Société ;

c) De même, elle prêtera à des personnes de valeur recon nue des secours pécuniaires pour *recherches, archéologiques*, pour *analyses et expériences de laboratoire*, et pour *observations et explorations scientifiques*, ainsi que des subsides pour la publication des œuvres inédites, d'œuvres dispendieuses, de revues, etc. ;

d) Elle organisera des *concours d'honneur* pour la solution